



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Juillet 2017: légère hausse du taux de chômage

Après cinq mois consécutifs de baisse, le taux de chômage du canton de Vaud a augmenté de 0.1 point pour se fixer à 4.3% à la fin du mois de juillet 2017.

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud enregistre une augmentation en juillet 2017 et s'élève à 17'105, soit 352 personnes de plus qu'à la fin du mois de juin 2017 (+2.1%). A l'inverse, l'effectif des demandeurs d'emploi(2) diminue de 127 personnes et s'établit à 24'591 (-0.5%).

Au cours du mois de juillet 2017, les ORP vaudois ont inscrit 3024 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3148 dossiers. Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP se chiffre à 2207, en hausse de 9.4% par rapport à juillet 2016.

Par rapport au mois dernier, la progression du nombre de chômeurs est principalement constatée chez les moins de 20 ans (+94) et chez les 20 à 29 ans (+146). Cette situation découle de l'arrivée sur le marché de l'emploi des apprentis et des étudiants ayant terminé leur cursus, comme chaque année à la même période.

Sur le plan régional, seul le district de la Broye-Vully voit son taux de chômage reculer (-0.1 point), passant à 4.2%. La plus forte hausse mensuelle (+0.2 point) concerne les districts d'Aigle (4.5%), de Lavaux-Oron (3.2%) et de Nyon (3.6%). Le Gros-de-Vaud garde le taux le plus bas du canton (2.8%), identique au mois précédent.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en qualité de chômeurs s'élève à 2356, en baisse de 35 personnes en un mois (-1.5%) et de 146 personnes sur un an (-5.8%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.6

point et atteindrait 3.7%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 62% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 août 2017

DEIS, Françoise Favre, remplaçante du chef du Service de l'emploi, 021 316 60 91 –
francoise.favre@vd.ch NB: Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur
www.vd.ch/statistiques-chomage